



STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN ENSEIGNEMENT DU FLE APPEL DE CANDIDATURES – BOURSES

L'École de langues de l'Université Laval lance son concours de bourses pour le Stage de perfectionnement en enseignement du français langue étrangère ou seconde, qui se déroulera du 15 au 26 juillet 2024.

En suivant cette formation, vous perfectionnerez vos connaissances sur les approches les plus récentes en didactique du FLE, développerez des activités pédagogiques à contenu québécois, assisterez à des conférences qui vous permettront de vous familiariser avec la culture francophone d'Amérique du Nord et élargirez votre réseau professionnel.

Encadré par un ou une maître de stage détenant un doctorat en didactique des langues, vous assisterez à des cours centrés sur un thème riche du point de vue interculturel et sur l'exploitation de stratégies d'enseignement misant sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Tous les détails à l'adresse suivante : <https://www.flsh.ulaval.ca/ecole-langues/etudes/stage-de-perfectionnement-en-enseignement-du-francais-langue-etrangere> .

L'École de langues, en partenariat avec le centre de la francophonie des Amériques et l'Association internationale des études québécoises, offre différentes bourses pour la participation à cette formation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Tous les dossiers de candidature doivent inclure les renseignements suivants :

- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat explique pourquoi il veut suivre cette formation (1000 mots maximum) et comment il entend mettre à profit cette formation;
- Une lettre de recommandation de son institution d'enseignement;
- Un curriculum vitae.

Les dossiers complets doivent être adressés par courriel, indiquant le nom de la bourse postulée en objet, **avant le 1^{er} avril 2024**, à Mme Kathleen Borgia, coordonnatrice du stage : kathleen.borgia@elul.ulaval.ca.

Les dossiers incomplets ou transmis après la date limite ne seront pas considérés.



Bourses du Centre de la francophonie des Amériques

Le Centre de la francophonie des Amériques offre 3 bourses de 2000 \$ CA servant à couvrir les frais d'inscription, d'encadrement socioculturel, d'assurance maladie et d'hébergement en résidence universitaire pour la durée de la formation. Le billet d'avion reste à la charge de la personne sélectionnée. Ces bourses sont réservées au personnel enseignant des États-Unis.

Admissibilité

- Enseigner le français à temps plein OU étudier au 2^e ou 3^e cycle en didactique du français langue étrangère;
- Vivre et travailler aux États-Unis;
- Être membre du Centre de la francophonie des Amériques (<https://cfa-espacem.com/>);
- Posséder une excellente connaissance du français parlé et écrit (niveau de français B2 ou l'équivalent).



Bourses de l'Association internationale des études québécoises

L'Association internationale des études québécoises (AIEQ) offre 2 bourses de 2000 \$ CA couvrant les frais d'inscription, d'encadrement socioculturel et d'assurance maladie ainsi que les frais d'hébergement en résidence universitaire. Le billet d'avion reste à la charge de la personne sélectionnée.

Admissibilité

- Enseigner à temps plein le français (ou souhaiter se qualifier pour l'enseignement du FLE) ou être responsable de l'encadrement de professeurs de français de niveau préuniversitaire et universitaire, dans un établissement à l'extérieur du Québec et du Canada;
- Être membre de l'AIEQ (<http://aieq.qc.ca/members/signup>) ou s'engager à le devenir avant le début du stage;
- Posséder une excellente connaissance du français parlé et écrit (niveau de français B2 ou l'équivalent).

Conditions

Le boursier s'engage, au cours des douze mois suivant le stage, à réaliser au moins l'une de ces activités :

- Présenter une communication;
- Organiser un atelier sur son expérience au Québec dans le cadre d'une rencontre d'enseignants de français, au niveau local, régional ou national;
- Publier un article dans une revue professionnelle ou scientifique;
- Intégrer du contenu didactique, linguistique ou culturel dans son enseignement.

Le boursier est tenu d'informer l'AIEQ du ou des projet(s) réalisé(s) à la suite de son séjour au Québec : accueil@aieq.qc.ca